



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
**Espace Hamelin
Paris - 75016
17 rue de l'Amiral
Hamelin**

DATE
jeudi 08 octobre 2020

LIEU
**17 rue de l'Amiral
Hamelin
Paris 75016**

PARTICIPATION
500 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
**contact@aefr.eu
01 70 98 06 53**



Séminaire

Green Bonds, Green Loans, comment la réglementation peut-elle stimuler la finance verte ?

Green bonds et Green Loans ont pour objectif de financer des projets ou des activités générant un bénéfice environnemental direct. Ces actifs verts se sont développés rapidement ces dernières années et sont les sources de financement liés aux enjeux de l'ESG les plus utilisés aujourd'hui. Cette tendance se confirme notamment par l'évolution du cadre réglementaire en faveur de la Finance Durable.

Au cours des dernières années, investisseurs, émetteurs et emprunteurs ont pu constater cette évolution avec notamment des mesures comme l'article 173 sur le reporting extra financier, la déclaration de performance extra-financière (DPEF), les politiques de labels, la tarification carbone. En juin 2020, le Parlement Européen complète cette tendance favorable avec l'adoption de la taxonomie des activités vertes, règlement sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables. D'autres avancées réglementaires sont attendues avec notamment un traitement prudentiel plus favorable des financements verts et la création d'un label européen.

Bien que l'évolution réglementaire soit encourageante sur le sujet, le risque de greenwashing, le travail sur la qualité des données ESG sous-jacentes aux financements durables et les processus organisationnels associés des entreprises restent des défis dans le recours à ce type de financement.

Nous verrons quelles solutions sont envisageables afin de favoriser les financements durables et la création de valeur aujourd'hui. Interviendront sur ce sujet pouvoirs publics, conseil, régulateur, et des acteurs de la finance verte.

Public visé :

- Directions RSE et ISR, Directeurs d'investissements, Gérants de fonds
- Direction Juridique, des Risques, des Marchés
- Avocats et Conseils
- Entreprises

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser l'impact de la réglementation sur le développement d'instruments de financement durable
- Obtenir des retours d'expérience d'acteurs engagés dans la finance verte
- Bénéficier de la vision du régulateur AMF
- Se projeter sur les évolutions réglementaires au niveau européen

COMPÉTENCES VISÉES

- Finance verte
- Réglementation

PRÉREQUIS

- Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livret d'accueil
- Supports de présentation
- Echanges avec la salle et les intervenants
- Formation présentielle



PROGRAMME

8h30 **Introduction**

8h45 **La taxonomie comme pilier du développement de la finance durable**
Intervenants: Charlotte GARDES (Direction Générale du Trésor)

9h10 **Panorama des produits de financement durables et lien avec la réglementation**
Intervenants: Brice JAVAUX (KMPG)

9h40 **Le développement du marché des obligations vertes : le point de vue du régulateur**
Intervenants: Delphine DIRAT (AMF) / Julien LAROCHE (AMF)

10h10 **Standardization of ESG data**
Intervenants: Elena PHILIPOVA (Refinitiv)

10h45 **Pause**

11h00 **L'émission d'une dette subordonnée verte, retour d'expérience**
Intervenants: Jean-Philippe MÉDECIN (CNP Assurances)

11h30 **L'initiative du Green Weighting Factor**
Intervenants: Louis DOUADY (BPCE-Global Financial Services)

12h00 **Impacts opérationnels de la taxonomie**
Intervenants: Tanguy CLAQUIN (Crédit Agricole CIB)

12h30 **Conclusion**
Intervenants: Thierry DEAU (Finance For Tomorrow)

12h45 **Questions / Réponses / Echanges avec la salle et les intervenants**
